



Terme de Référence pour le recrutement d'un consultant individuel
Opportunités et modalités d'appui aux contrats sociaux avec les organisations de la société civile dans
le cadre de la riposte au VIH en Tunisie

I. CONTEXTE

Le PNUD est l'un des co-sponsor fondateurs du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), un partenaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et un co-sponsor de plusieurs autres partenariats internationaux en matière de santé. Le travail du PNUD sur le VIH, la santé et le développement s'appuie sur les forces et mandats fondamentaux de l'organisation en matière de développement humain, de gouvernance et de développement des capacités pour compléter les efforts des agences spécialisées des Nations Unies axées sur la santé.

L'engagement du PNUD en matière de VIH et de santé se concentre sur trois domaines d'action qui sont liés à son mandat de développement plus large. Ces domaines d'action sont la réduction des inégalités et de l'exclusion sociale qui sont à l'origine du VIH et de la détérioration des systèmes de santé, la promotion d'une gouvernance efficace et inclusive pour la santé et la mise en place de systèmes de santé résilients et durables. Dans le cadre de son travail de réduction des inégalités, le PNUD met en œuvre des initiatives mondiales, régionales et nationales qui promeuvent et protègent les droits fondamentaux de toutes les populations clés, en soutenant notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Au cours des dernières années, les organisations internationales, les gouvernements et les donateurs ont reconnu le rôle vital que la société civile peut jouer non seulement dans le plaidoyer mais aussi dans la fourniture de services liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Des millions de dollars ont été investis dans les services communautaires par les donateurs bilatéraux et multilatéraux, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ce qui a permis d'accroître considérablement l'efficacité et la portée de la prestation de services.

En 2016, le Fonds mondial a approuvé sa politique de durabilité, de transition et de cofinancement (STC), qui prévoit un cofinancement national accru des réponses aux trois maladies, et ce, dans le but ultime d'aider les gouvernements nationaux à évoluer vers un financement intégral des programmes. La question de savoir comment le financement national permettra à ce travail essentiel de se poursuivre et de s'étendre est une considération prioritaire alors que le financement externe devient plus limité dans certains contextes et que les pays continuent à intensifier les réponses nationales. Le renforcement du financement public pour la prestation de services aux organisations de la société civile (OSC) - c'est-à-dire les "contrats sociaux" - est une option importante pour les pays qui cherchent à construire et à améliorer leurs systèmes de santé. Les contrats sociaux se sont révélés être un moyen efficace pour renforcer le lien entre la société civile et les gouvernements, et de fournir des services essentiels pour renforcer les réponses nationales aux maladies.

La première consultation mondiale sur les contrats sociaux pour les services liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme a été organisée en 2017 par le PNUD, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Open Society Foundation. À la suite de cette consultation, des analyses des cadres juridiques et politiques des contrats sociaux, des modalités des programmes, des succès, des leçons apprises et des opportunités ont été réalisées dans huit pays d'Afrique, des Caraïbes, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine. Un deuxième programme mondial intitulé "Financement public des services des OSC dans les réponses au VIH, à la tuberculose et au paludisme, accès, défis, leçons et opportunités pour les "contrats sociaux" a été organisé par le PNUD, l'ONUSIDA et le Fonds mondial à Istanbul en décembre 2019.

Conformément au mandat du PNUD visant à garantir un financement durable de la riposte au VIH et de la santé et en ligne avec la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2016, il est important que les pays investissent dans les contrats sociaux avec les OSC en tant qu'élément clé du financement durable. Le besoin de contrats sociaux suit le changement des priorités de financement international dans les réponses nationales au VIH, à la tuberculose et aux comorbidités. En effet, la plupart des pays de la région MENA dépendent de financements extérieurs, notamment pour les services de prévention. La réduction des fonds externes (comme ceux du Fonds mondial) entraînera une diminution des investissements dans la prévention auprès des populations clés et des populations vulnérables. Cela entraînera une augmentation des infections et donc des coûts de traitement à moyen et long terme.

Dans le cadre de son action visant à garantir l'inclusion des populations clés et marginalisées, le PNUD plaide en faveur des contrats sociaux comme moyen de "ne laisser personne de côté". La plupart des projets destinés aux populations clés sont mis en œuvre par des OSC, qui bénéficient de financements extérieurs. Les contrats sociaux contribueront à garantir à ce que les services liés au VIH destinés aux populations clés, avec un accent particulier sur les femmes vulnérables, soient dans une large mesure maintenus, indépendamment de la réduction ou de l'arrêt du financement international. Pour renforcer les réponses nationales au VIH, à la tuberculose, à l'hépatite C et aux comorbidités, la contractualisation sociale, une méthode efficace de prestation de services qui ne laisse personne de côté et garantit la continuité des services. Afin de soutenir et encourager les gouvernements à investir davantage dans le développement de mécanismes de contrats sociaux, il est important de ce fait, de démontrer les avantages sociaux et économiques d'une telle approche en vue de garantir des services plus durables. Cet argument est d'autant plus convaincant dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui exerce une forte pression sur les systèmes de santé et ses ressources.

A la lumière de ce qui précède, le PNUD en appui au ministère de la santé et en partenariat avec ONUSIDA souhaite élaborer des lignes directrices en matière de contrats sociaux pour la Tunisie et développer une étude de cas sur les retours sociaux sur investissement (SROI) pour la Tunisie. Cet exercice permettra de plaider davantage en faveur du renforcement des mécanismes de contrats sociaux en démontrant les avantages sociaux et économiques de tels mécanismes pour les pays. L'approche proposée pour évaluer les avantages sociaux et économiques des contrats sociaux est celle de l'évaluation du "rendement social des investissements" (SROI). Le retour social sur investissement (SROI) est un concept de prise en compte de la valeur créée, qui comprend non seulement le profit individuel, mais aussi les avantages pour le grand public dans la sphère sociale, économique et environnementale. Afin d'assurer l'alignement avec les discussions et les processus mondiaux, les résultats et les leçons tirées de cette étude pilote seront utilisés pour alimenter un document d'orientation mondial sur la conduite du SROI dans le contexte du financement durable des réponses de santé.

II. DESCRIPTION

En Tunisie, les OSC ont joué un rôle important dans la réponse au VIH et à la tuberculose, en contribuant largement aux résultats des stratégies nationales, notamment en matière de prévention pour les populations clés et le soutien psychosocial aux personnes vivant avec le VIH et la tuberculose. Cependant,

elles demeurent dépendantes des financements des donateurs multi et bilatéraux dont le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ce qui pose un problème de pérennité et de durabilité des interventions.

Dans ce contexte, la Tunisie souhaite initier une réflexion sur la mise en œuvre des contrats sociaux avec les Organisations de la Société Civile travaillant sur le VIH et la TB. Cette réflexion capitalisera sur plusieurs acquis au niveau national. Pour soutenir ce travail, le PNUD cherche à mobiliser un consultant national qui apportera son appui aux deux consultants internationaux mobilisés par le PNUD, afin de les appuyer pour développer les lignes directrices sur les contrats sociaux ainsi qu'une étude de cas sur le retour social sur investissement (SROI) pour la Tunisie, en veillant à ce que les deux initiatives décrites ci-dessus soient développées et adaptées aux besoins et au contexte du pays.

III. PORTEE DE LA CONSULTATION

Les quatre (4) principaux objectifs de cette consultation sont comme suit :

1. Apporter une assistance technique aux consultants internationaux mobilisés par le PNUD, pour développer des lignes directrices sur les contrats sociaux pour la Tunisie et développer une étude de cas sur le retour social sur investissement (SROI) pour soutenir les partenariats entre le gouvernement et les OSC en Tunisie.
2. Fournir un aperçu des expériences et de l'appui des organisations de la société civile dans le domaine de la santé et du VIH/SIDA en Tunisie. Il s'agira notamment de recenser les activités menées par les OSCs dans le domaine du VIH (avec un accent particulier sur celles qui s'adressent aux communautés clés/marginalisées), tout en élargissant le champ d'action en incluant également les activités qui couvrent les comorbidités et les co-infections (par exemple, la tuberculose) ;
3. Identifier les opportunités et les mécanismes appropriés pour la mise en œuvre des contacts sociaux en Tunisie, notamment dans le cadre du budget de l'Etat, celui des collectivités locales, ect.
4. Proposer des recommandations de mesures et d'actions pour établir des contrats sociaux entre le gouvernement et les OSCs actives dans la lutte contre le VIH/SIDA.

En relation avec ce qui précède, la " Note d'orientation pour l'analyse des mécanismes de contrats sociaux des OSCs - L'expérience de l'Europe et de l'Asie centrale, publiée par le PNUD en 2019 sera un document de référence important pour cette mission.

Plus précisément, le consultant national devra travailler en étroite collaboration avec les deux consultants internationaux, le PNUD et l'ONUSIDA, pour mener à bien les tâches suivantes :

1. Effectuer une analyse approfondie à travers une revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes sur la manière avec laquelle la société civile soutient la réponse nationale au VIH/SIDA en Tunisie et ce, en :
 - Identifiant les mécanismes des contrats sociaux avec les OSCs ou les mécanismes similaires
 - Identifiant les cadres légaux et réglementaires pour les contrats sociaux des OSCs (lois, règlements, politiques, stratégies, etc)
 - Identifiant les expériences de contrats sociaux ou de mécanismes similaires.
 - Identifiant les obstacles et opportunités pour la mise en œuvre des contrats sociaux.
2. Cartographier les activités menées par les OSCs dans le domaine du VIH (en mettant l'accent sur celles qui s'adressent aux communautés clés/marginalisées), tout en élargissant le champ d'action en incluant les activités qui peuvent également couvrir les co-morbidités et les co-infections (par exemple, la tuberculose)

3. Sur la base de l'exercice de cartographie ci-dessus, sélectionner en concertation, 1 ou 2 activités qui devraient être utilisées pour mettre en œuvre la méthodologie SROI dans le contexte des services liés au VIH ;
4. Adapter un questionnaire générique qui a déjà été utilisé dans une phase pilote précédente, afin d'appuyer le développement d'une étude de cas sur le retour social des investissements (SROI) en Tunisie et collecter les données/informations requises pour l'analyse SROI.
5. Assurer le suivi avec les OSCs/acteurs sur la triangulation/contextualisation des résultats de l'analyse du retour social des investissements (SROI),
6. Elaborer une fiche de synthèse sur la contractualisation sociale des OSCs de lutte contre le VIH en Tunisie, incluant :
 - Le contexte : L'épidémiologie du VIH en Tunisie ; la réponse nationale au VIH et le rôle des OSCs dans la riposte.
 - Les contrats sociaux dans la réponse nationale au VIH : Services des OSCs dans le cadre du NHS et de la subvention du Fonds mondial ; cadre juridique et réglementaire ; contrôle et assurance qualité, conditions préalables à la prestation de services (licences, autorisations, etc.).
 - Recommandations pour la mise en œuvre de contrats sociaux avec les ONG dans le cadre de la réponse nationale au VIH.
7. Développer l'étude de cas sur le retour social sur investissement (SROI) pour la Tunisie,
8. Organiser un atelier pour présenter et discuter les lignes directrices sur les contrats sociaux et les résultats du retour social des investissements (SROI) avec les parties prenantes en Tunisie.
9. Développer et soumettre, un rapport final sur la consultation sur les contrats sociaux des OSCs de lutte contre le VIH en Tunisie, ainsi qu'un rapport sur le retour social des investissements (SROI), sous la forme d'une étude de cas.

Dans ce cadre, le consultant appuiera les deux experts internationaux mobilisés par le PNUD à travers :

1. Appuyer les experts dans l'identification des principales parties prenantes (OSCs) dans le domaine du VIH en Tunisie;
2. Appuyer les experts dans la sélection de 1 ou 2 activités qui devraient être utilisées pour mettre en œuvre la méthodologie SROI dans le contexte des services liés au VIH ;
3. Fournir une assistance pour recueillir les données/informations requises pour l'analyse SROI ;
4. Diffuser le questionnaire et assurer la collecte des données auprès des parties prenantes concernées
5. Appuyer l'organisation des entretiens avec les principales parties prenantes du VIH en Tunisie et mener quelques entretiens avec les partenaires clés pour soutenir le travail du consultant principal
6. Appuyer à l'organisation et la co-animation de l'atelier pour présenter et discuter les lignes directrices sur les contrats sociaux et les résultats du retour social des investissements (SROI) avec les parties prenantes en Tunisie
7. Assurer le suivi avec les ONG/parties prenantes sur la triangulation/contextualisation des résultats de l'analyse.

IV. DUREE DE LA CONSULTATION, ECHEANCIER ET MODALITES DE PAIEMENT :

L'effort pour la réalisation de cette mission est estimé à 30 hommes jours de travail effectif qui s'étalera sur une période de 04 mois. L'échéancier de remise des livrables et les modalités de paiement sont sous mentionnés

Livrables	Echéance	% de payment
<p>Livable 1 : Rapport sur la revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cartographie des OSCs intervenant en matière de VIH, - l'identification des activités qui seront utilisées pour mettre en œuvre l'étude de cas SROI - les principales conclusions de la revue documentaire sur les contrats sociaux 	2 mois après la réunion de démarrage	50%
<p>Livable 2 : Rapport sur le processus de collecte des données pour l'étude de cas SROI incluant le rapport sur l'atelier pour présenter et discuter les lignes directrices sur les contrats sociaux et les résultats du retour social des investissements (SROI) avec les parties prenantes en Tunisie.</p>	3 mois après la réunion de démarrage	30%
<p>Livable 3 : Document de l'étude de cas sur le retour social sur investissement (SROI dans sa version finale ainsi que le rapport final pour soutenir la contractualisation sociale des OSCs intervenant dans la lutte contre le VIH en Tunisie.</p>	4 mois après la réunion de démarrage	20%

V. INSTITUTIONAL ARRANGEMENT / REPORTING RELATIONSHIPS

- Le/la consultant-e sera supervisé-e par le point focal VIH du PNUD en collaboration du directeur de pays de l'ONUSIDA, ainsi que par le spécialiste des politiques du HHD du PNUD et le chef d'équipe pour les États arabes.
- Le consultant rendra compte de chaque activité réalisée et des résultats obtenus en fonction de sa participation. Il/elle fournira un retour d'information au PNUD et à l'ONUSIDA.
- Le consultant devra interagir étroitement avec les deux consultants internationaux engagés par le PNUD pour diriger ce travail, ainsi qu'avec le ministère de la Santé (MOH), le PNUD et l'ONUSIDA et les organisations de la société civile, les réseaux de personnes vivant avec le VIH et les groupes de population clés, dans le pays.

VII. QUALIFICATIONS of the Successful Individual Contractor (IC)

- Diplôme universitaire avancé (master, doctorat) dans le domaine pertinent à la présente mission,
- 2 références de travail démontrant une maîtrise du contexte épidémiologique, réglementaire, et du paysage national des intervenants institutionnels et de la société civile / communautaires, en matière de riposte au VIH/sida.
- 2 références de travail dans le domaine du financement du développement durable, y compris une expérience spécifique dans le secteur de la santé. Il s'agira notamment de démontrer d'une bonne compréhension du financement mondial de la santé en général et des politiques du Fonds mondial en particulier.
- 2 références de travail démontrant une familiarité avec les standards, recommandations et guidelines internationaux (ONUSIDA, PNUD etc.) en matière de VIH
- 2 références de travail avec le PNUD et/ou l'ONUSIDA et/ou une agence des Nations Unies en lien avec le VIH/sida

VIII. Contenu de l'offre :

Les consultant(e)s individuel(le)s ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, doit comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

- Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas 05 pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;
- Une offre financière détaillée comme suit :

Rubrique	Nombre d'Hommes/Jours	Taux H/J	Total HT (DT)
Taux horaire unitaire en Hors taxe	30 jours

VIII. Evaluation des offres

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base de la grille de notation et en tenant compte de la pondération sur la note technique et financière respectivement de 70% et 30%.

Note technique : taux de pondération 70%

Note financière : taux de pondération 30 %

A/L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Critères	Points
Diplôme universitaire avancé (master et/ou doctorat) dans le domaine pertinent à la présente mission : - Maîtrise 0 points - Master et/ou Doctorat 5 points	05 pts
2 références de travail démontrant une maîtrise du contexte épidémiologique, réglementaire, et du paysage national des intervenants institutionnels et de la société civile / communautaires, en matière de riposte au VIH et sida. - Moins que 2 références 0 points - Entre 2 et 4 références 10 points - Plus que 4 références 25 points	25 pts
2 références de travail dans le domaine du financement du développement durable, y compris une expérience spécifique dans le secteur de la santé. Il s'agira notamment de démontrer d'une bonne compréhension du financement mondial de la santé en général et des politiques du Fonds mondial en particulier - Moins que 2 références 0 points - Entre 2 et 4 références 10 points - Plus que 4 références 15 points	15 pts
2 références de travail démontrant une familiarité avec les standards, recommandations et guidelines internationaux (ONUSIDA, PNUD etc.) en matière de VIH - Moins que 2 références 0 points - Entre 2 et 4 références 10 points	15 pts

- Plus que 4 références	15 points	
2 références de travail avec le PNUD et/ou l'ONUSIDA et/ou une agence des Nations Unies en lien avec le VIH/sida		10pts
- Moins que 2 références	0 points	
- Entre 2 et 4 références	05 points	
- Plus que 4 références	10 points	
Appréciation de la note méthodologique		30 pts
- Qualité rédactionnelle et de présentation	05 points	
- Compréhension de la mission	25 points	
Total		100

B/Evaluation des Offres financières :

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront considérées pour l'évaluation financière.

Attribution :

La Proposition financière la moins disante (Fm) obtient un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres sont établis de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fm/F, Sf$$

Étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée. Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont respectivement 70% et 30%. La note finale S (correspondant au score technique et financier combiné) est calculée comme suit :

$$S = St \times 70\% + Sf \times 30\%$$

St : étant le score technique

La note finale correspondra à la somme des 2 notes obtenues pour les critères considérés. A l'issue de l'analyse, les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction de la note finale obtenue. Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné (S) le plus élevé sera retenu pour l'exécution de la mission.

C/ Evaluation globale :

Total note technique (pour que l'offre soit acceptable le Total des experts doit être supérieur à 70pts)	
Pondération 70% de la note technique	
Note financière	
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)	